



Département  
de la Vendée

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DES HERBIERS

Envoyé en préfecture le 22/05/2026

Reçu en préfecture le 22/05/2026

Publié le

ID : 085-218501096-20260518-2026MAIDEL15-DE



Date de la convocation : 12 mai 2026  
Séance du Conseil Municipal : 18 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville des HERBIERS s'est réuni dans la salle des conseils de la mairie des Herbiers, sous la présidence de M. Christophe HOGARD, Maire.

Présents : Christophe HOGARD - Luc SOULARD - Hélène CHENAIS – Pierrick THOMAS - Estelle SIAUDEAU – Stéphane RAYNAUD – Fanny GIRARD – Patrick JADAUD (sauf aux délibérations 28 et 29) – Mathilde FRANGEUL – Gérard PUAU – Katia ROCARD (sauf aux délibérations 22 à 27) – Steven BARTHELEMY – Isabelle CHARRIER- FONTENIT – Audrey BREMOND – Léo MARCHAIS – Marietta BOONEFAES – Christian RONDEAU – Emilie GARNIER (sauf aux délibérations 28 et 29) – Gaétan BRIEAU (sauf aux délibérations 28 et 29) – Angélique BOISSELEAU – Benjamin BRÉLIVET (sauf à la délibération 28) – Léa BAUDRY – Didier ALLAIS – Karine LOIZEAU (sauf aux délibérations 28 et 29) – Benjamin DION – Nathalie HERBRETEAU (sauf aux délibérations 28 et 29) – Philippe LECHAT – Angélique RAVELEAU – Tanguy SACHOT – Martine FORGERIT (sauf à la délibération 34) – Cyril TRANCHANT – Guylaine MERLET – Raphaël CHAGNOLEAU

Nombre de conseillers en exercice : 33

32 aux délibérations 22 à 27, et 34  
27 à la délibération 28  
28 à la délibération 29

Nombre de conseillers présents : 33

32 aux délibérations 22 à 27, et 34  
27 à la délibération 28  
28 à la délibération 29

Nombre de conseillers votants : 33

32 aux délibérations 22 à 27, et 34  
27 à la délibération 28  
28 à la délibération 29

Secrétaire de séance : Pierrick THOMAS

### **15. PARTICIPATION SYDEV – CONVENTION 2026.EXT.0034 – RÉALISATION DE LA VIABILISATION DU LOTISSEMENT COMMUNAL LA PÉPINIÈRE 2** – Rapporteur : Steven BARTHELEMY

La commune a décidé d'aménager l'extension du lotissement communal de la Pépinière.  
Dans le cadre de ce projet, des travaux d'alimentation des lots en électricité et en téléphonie sont nécessaires.

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal de signer la convention 2026.EXT.0034 pour la réalisation de ces travaux de viabilisation, représentant la participation suivante à verser au SYDEV :

Objet	Base participation	Participation de la Commune		Imputation	
		%	Montant		
<b>BUDGET LOTISSEMENT</b>					
<b>Réseaux électriques Basse Tension</b>					
Réseaux	62 412,00 €	60 %	37 447,00 €	01/3555/ PEPI/ TERRAINS AMENAGES	
Branchements	24 233,00 €	60 %	14 540,00 €		
<b>Réseaux électriques Moyenne Tension</b>					
Réseaux	34 339,00 €	60 %	20 603,00 €		
Poste de transformation + moyenne tension	59 306,00 €	60 %	35 584,00 €		
<b>Infrastructure de communications électroniques</b>					
Réseaux	21 791,00 €	100 %	21 791,00 €		
Branchements	10 911,00 €	100 %	10 911,00 €		
<b>Éclairage Public</b>					
Travaux neufs	5 977,00 €	100 %	5 977,00 €		
<b>TOTAL</b>			<b>146 853,00 €</b>		

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget lotissement 2026,

Vu le projet de convention 2026.EXT.0034 relatif aux modalités techniques et financières de travaux d'éclairage public ci annexé,

Vu l'avis favorable de la commission Aménagement, environnement et grands travaux du 28 avril 2026,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- décide la réalisation des travaux susmentionnés et le versement de la participation correspondante dont les crédits sont prévus au budget principal 2026 sur le compte 01/3555/PEPI/terrains aménagés
- autorise M. le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer les conventions correspondantes.

Pierrick THOMAS  
Secrétaire de séance




Pour copie conforme,  
Christophe HOGARD  
Maire



Transmis en Préfecture le : 22 MAI 2026  
Publié électroniquement le : 22 MAI 2026  
Notifié le :